



Procès-Verbal du Conseil d'établissement
Mardi 25 janvier 2022, 18 h 00
En visioconférence TEAMS

Membres du CÉ présent.e.s :

- Membres-parents présents : Selma Hamdani, Aurélie Cleret-Buhot, Joël Simard, Louis Martineau, Anne-Sophie CORMERAIS
- Membres du personnel de l'école : Bruna Rôti, Anitha Thambipillai, Guttman Mihnea-George Mick
- Membre de la direction : Rouillard Alain
- Absence excusée : Ouïza Takouba,

1. Ouverture de l'assemblée, présence et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18h05.
Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2021

La direction demande une précision pour la page 2 « dans le cas du protocole ». Un membre parent précise le propos.

Afin que les procès-verbaux soient plus neutres, il est demandé à ce que les termes « membre du personnel », « la direction » et « membre parent » soient utilisés et non les noms de famille.

M Martineau propose
Mme CORMERAIS appuie

4. Parole au public

Personne n'est présent à ce point.

5. Point d'adoption

5.1 Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ - suite et fin

Des membres parents proposent qu'une kermesse soit organisée et que le budget serve pour l'achat de nourritures pour les élèves.

Mme Cleret-Buhot appuie
M Simard seconde



École Iona
5000 Avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

5.2 Photocolaire 2022-2023

Trois compagnies sont présentées aux membres du CÉ : Boîte blanche, Enfants click, SPEQ. L'ensemble des membres parents trouve la prestation de Boîte Blanche, qui est utilisée par l'école depuis 3 ans, satisfaisante bien que la dernière photo de groupe n'a pas vraiment été appréciée.

Il est donc décidé de reconduire pour l'année prochaine avec cette compagnie, mais avec la mention que la photo de groupe soit avec tous les élèves, ensemble.

M Martineau propose
M Simard seconde

5.3 Programme Un livre à moi TD

L'approbation est demandée pour la distribution d'un album pour les élèves, sachant qu'il y a un commanditaire associé à ce programme.

Adopté à l'unanimité

5.4 Répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées

Une présentation est faite par la direction. Il est précisé qu'une mesure protégée est non transférable vers une autre mesure ministérielle. Il s'agira de la résolution 250122-4.

Mme Hamdani propose
Mme Cormerais appuie

5.5 Voyage à Québec

Un voyage à Québec est prévu pour tous les enfants du 3^e cycle, soit 135 élèves, le 19 mai de 7h30 à 21h. Un suivi est demandé sur les activités qui auront lieu.

M Simard appuie
Mme Hamdani seconde

6. Point discussion

6-1 sécurité aux abords de l'école : suivi

Avant le congé des Fêtes, la signalisation a été refaite mais personne ne regarde et aucun changement de comportement n'a été observé.

Au printemps, la signalisation au sol (lignage) est prévue au printemps ainsi que les passages piétonniers.

Un membre parent demande si des parents pourraient se positionner le matin et le soir, équipés d'un gilet, afin d'interpeller les automobilistes mal stationnés et d'indiquer la signalisation.

La direction propose d'informer les parents dans l'info-parents.

Un membre parent présente une photo qu'il a prise avec 5 véhicules mal stationnés.

La direction et du personnel en profitent pour rajouter que le déneigement de la rue est fait correctement et relativement rapidement ce qui n'empêche pas les véhicules de stationner.



Un membre parent a partagé un rapport de la commission de la sécurité publique sur « la sécurité des déplacements entre la maison et l'école » du 25 mars 2019 déposé au conseil municipal de Montréal. Des recommandations pourraient peut-être être utilisées dans ce point. Un membre parent rajoute que le déneigement des escaliers est très bien fait cette année.

7. Point d'informations de la direction

7-1 COVID-19 - état de situation

7 classes ont été fermées en décembre. Après avoir évalué si les éclosions venaient de l'école ou dans les groupes, il a été constaté que celles-ci venaient des fratries.

Depuis janvier, la Direction régionale de la santé publique dit retourner à son mandat premier de servir la communauté ; pour les écoles, c'est un mandat de soutien, donc il n'y a plus de déclaration de cas à faire.

L'école gère l'information des parents lorsqu'un cas est déclaré et le suivi de la procédure pour le retour. Les tests rapides ont été reçus et vont être distribués.

A ce jour, 10 élèves ont la COVID dont 5 dans deux fratries.

Il faut que 20% des élèves soient atteints de la COVID pour aviser la santé publique.

Depuis le retour des congés, les enfants font très attention aux mesures et portent le masque.

Un membre parent demande s'il est possible d'envoyer une vidéo explicative pour administrer le test rapide à l'ensemble des familles.

7-2 Plan de contingence

Cela doit être mis en place afin de pallier au manque de personnel si celui-ci doit être confiné. En cas de manque de personnel, le centre de services peut envoyer de son personnel puis ensuite les parents peuvent être sollicités. Tout est fait pour que l'école ne ferme pas.

Il pourrait être demandé à ce que l'enseignement soit à distance et que quelqu'un soit présent dans un rôle de surveillant.

Il va être demandé via l'info-parents, pour constituer une banque de parents volontaire pour agir comme surveillant, s'il y avait nécessité d'avoir un adulte en classe. Si cela devait avoir lieu, un contrat de travail avec rémunération serait établi ainsi qu'une vérification des antécédents judiciaires.

Un membre parent demande si des étudiants peuvent être sollicités. La direction répond que cela est géré par le centre de services scolaire.

Un membre parent demande si une formation aura lieu pour les parents, ce qui est confirmé par la direction.

À la demande d'un membre parent sur les lecteurs de CO₂, il a été précisé que ceux-ci ont été installés et l'aération doit être soutenue lorsque le taux est à 1000-1500 PPM.

L'aile Ponsard est ventilée mécaniquement.

Un membre du personnel indique que lorsqu'il arrive le matin, le chiffre sur le lecteur est bas et qu'il l'a vu augmenter après avoir eu deux classes une après l'autre, mais jamais à plus de 1500 PPM.



8. Tour de table

8.1 présidence du CÉ

Rien à rapporter.

Elle remercie l'équipe pour l'organisation et les cours lors de l'école à distance.

8.2 Représentante de l'OPP

Une collecte de denrées alimentaires était prévue avant les Fêtes mais a dû être annulée. L'idée est gardée.

Un projet de Trotibus est en cours. Une demande d'aide auprès du CÉ est faite pour la mise en place avec l'envoi du sondage et savoir si l'école est partante pour ce projet.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

8.3 Représentant du personnel enseignant

Les activités parascolaires vont pouvoir reprendre.

8.4 Représentante du personnel professionnel

Un membre du personnel demande s'ils ont aussi le droit à des tests rapides distribués par l'école. La direction répond qu'elle n'en a pas pour le personnel car ceux-ci ont accès au test PCR.

8.5 Représentante du service de garde

L'école à distance pour les enfants présents au service de garde pendant les deux semaines s'est très bien passée.

Pour la semaine de relâche, 7 écoles ont inscrit 76 élèves dont 31 d'une école. 63 élèves de l'école Iona sont inscrits pour cette semaine.

Une demande de personnel supplémentaire va être faite, certainement auprès de l'école qui envoie 31 élèves.

9. Varia

Un membre parent demande si une formation spécifique pourrait être faite pour l'utilisation de Teams auprès du personnel enseignant car quelques lacunes ont été observées lors de l'école à distance. La direction souhaite que l'informatique devienne un bon outil de communication et d'échanges l'année prochaine.

La direction et la présidente du CÉ vérifieront si la prochaine réunion du CÉ sera annulée, si aucun point n'est proposé.

10. Levée de l'assemblée

Mme Cleret-buhot propose

Mme Cormerais appuie

Assemblée levée à 20h14